

AVIS PUBLIC

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 12-2018**

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné aux contribuables de la Ville de La Pocatière par la soussignée, Danielle Caron, greffière de la Ville de La Pocatière, de ce qui suit :

1. Lors de la séance ordinaire du 10 septembre 2018, le conseil municipal a adopté le premier projet de règlement numéro 12-2018, ayant pour objet de modifier le règlement de zonage numéro 21-90 afin de modifier, pour la zone Rd7, les dispositions concernant le stationnement, et ayant aussi pour objet de modifier, à l'article 6.3 du règlement de lotissement numéro 22-90, pour cette même zone, les dispositions sur la superficie minimale de terrain requise.
2. Conformément aux dispositions de l'article 125 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, une assemblée publique de consultation sera tenue lors de la séance ordinaire du conseil municipal du mardi **9 octobre 2018, à 20 h**, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, au 412, 9^e Rue, à La Pocatière.
3. L'objet de cette assemblée est de consulter les contribuables sur les dispositions du projet de règlement numéro 12-2018, soit :
 - Règlement de zonage numéro 21-90 : Modification, pour la zone Rd7, des dispositions concernant le stationnement;
 - Règlement de lotissement numéro 22-90 : Modification, à l'article 6.3 pour la zone Rd7, des dispositions sur la superficie minimale de terrain requise.
4. La zone visée par ces modifications au règlement de zonage et au règlement de lotissement est la zone Rd7. Cette zone est située à l'ouest de la 9^e rue boulevard Desrochers, entre la 4^e avenue Painchaud au sud, et l'avenue du Plateau au nord.
5. Lors de l'assemblée publique de consultation, le président d'assemblée expliquera l'objet du projet de règlement numéro 12-2018 et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.
6. Le projet de règlement numéro 12-2018 contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.
7. L'illustration de la zone concernée et le projet de règlement numéro 12-2018 sont disponibles pour consultation à l'hôtel de ville, au 412, 9^e Rue, à La Pocatière, sur les heures d'ouverture du bureau municipal ainsi que sur le site Internet de la Ville par l'hyperlien joint au présent avis public.

Donné à La Pocatière, le 14 septembre 2018.

Danielle Caron, OMA
Greffière